

BULAC

[도서관] [शिक्षक] [അദ്ധ്യാപകൻ] [শিক্ষক]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations



PLAN D'ACTION TRIENNAL 2022-2024

Version approuvée par le conseil scientifique du 2 décembre 2021 et par l'assemblée générale du 9 décembre 2021



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
1. DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES POUR LA RECHERCHE ARÉALISTE.....	3
1.1. LA POLITIQUE D'ACQUISITION.....	3
1.2. LA POLITIQUE DE TRAITEMENT.....	4
1.3. LA PATRIMONIALISATION DES COLLECTIONS.....	4
2. AU CŒUR DE LA SCIENCE OUVERTE.....	4
2.1. VALORISER L'ACCÈS OUVERT AUX PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES.....	4
2.2. DES DONNÉES POUR LES HUMANITÉS NUMÉRIQUES.....	5
2.3. DES OUTILS LIBRES AU SERVICE DU PLUS GRAND NOMBRE.....	5
2.4. RAPPROCHER LA RECHERCHE ET LA CITÉ.....	5
3. À LA RENCONTRE DE TOUS LES PUBLICS.....	6
3.1. FAIRE VIVRE LE LIBRE ACCÈS.....	6
3.2. RENFORCER ET DIVERSIFIER L'ACCUEIL.....	6
4. TRAVAILLER EN RÉSEAU.....	6
4.1. AU SEIN DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC.....	6
4.2. LA BULAC DANS SON ENVIRONNEMENT FRANCILIEN.....	6
4.3. PROGRAMMES ET OPÉRATEURS NATIONAUX.....	7
4.4. À L'INTERNATIONAL.....	7
ANNEXES	
Annexe 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES.....	8
Annexe 2 : PARTICIPATION DES MEMBRES DU GIP.....	9
Annexe 3 : PRÉVISIONS D'EFFECTIFS.....	10

Couverture : lecture d'une carte d'étudiant multi-services à l'entrée de la BULAC (G. Maisonneuve/BULAC) ; illustration tirée de Umaru A. Dembo, *Tauraruwa mai wutsiya* (Zaria [Nigéria] – exposition *Futurs d'ailleurs : voyages en science fiction* (2020) ; hackaton de transcription de manuscrit en khaṭṭ maghribī pour l'entraînement du moteur HTR Calfa en 2021 (M. Ruscio/BULAC).

INTRODUCTION

Le GIP BULAC a été reconduit en 2018 pour une période de six ans, arrivant à échéance le 4 novembre 2024. Le plan triennal 2022-2024 prépare donc la reconduction, l'évolution ou la transformation de l'actuel groupement d'intérêt public.

Les objectifs stratégiques de l'établissement visent à poursuivre et approfondir le rôle confié par les membres fondateurs du GIP et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Depuis son ouverture au public il y a 10 ans, l'établissement a développé une triple mission d'infrastructure documentaire au service de l'enseignement, d'appui à la recherche dans le domaine des études aréales, donnant la priorité aux ressources en langues vernaculaires, et de bibliothèque ouverte sur la cité, encourageant la circulation des savoirs et la valorisation scientifique. L'établissement conjugue ainsi des services spécifiques rendus aux membres fondateurs du GIP, une mission générale d'appui au développement des études aréales, dans une logique de soutien au développement de disciplines rares, et de contribution à l'accueil des étudiants franciliens.

Ce plan d'action triennal marque également le passage de nouveaux jalons :

- la diversification des services à la recherche s'inscrivant dans la politique de science ouverte ;
- la définition d'une politique patrimoniale au service de l'exploitation scientifique des collections ;
- une formalisation accrue des pratiques de développement des collections, de conservation et de médiation, sous la forme de chartes permettant de préciser la place de l'établissement dans l'environnement documentaire francilien et national ;
- l'évolution des espaces physiques d'accueil du public, avec le projet de tiers-lieu de la Pointe Cantagrel mené conjointement avec l'Inalco.

1. DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES POUR LA RECHERCHE ARÉALISTE

La collecte, la conservation, la communication et la mise en valeur d'une documentation prioritairement en langues originales, intéressant la recherche en linguistique, lettres, sciences humaines et sociales constituent la mission principale de la BULAC. Les attentes des chercheurs, l'évolution des usages de la documentation, les contraintes de l'acquisition à l'étranger et la formalisation du cadre juridique de gestion des fonds patrimoniaux en bibliothèque engagent à des ajustements.

1.1. LA POLITIQUE D'ACQUISITION

Le plan de développement des collections assure la plus large couverture linguistique et géographique à l'échelle de l'Europe centrale et orientale, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et du Pacifique (langues et civilisations non européennes). Cette diversité et cette ampleur sont une caractéristique du fonds qui le distingue à l'échelle internationale (350 langues, 40 systèmes d'écriture). Sa mise en œuvre s'appuie sur une complémentarité entre des domaines d'acquisition prioritaires et des fonds géo-linguistiques à entretien non-permanent dont la liste fait l'objet d'une révision régulière. Afin de faciliter la captation de la documentation étrangère au cours de ces périodes d'activité discontinues et d'améliorer l'offre de documentation générale à l'échelle d'un vaste ensemble géographique, un effort de coordination régionale des acquisitions est entrepris au sein de l'équipe Asie.

La politique d'acquisition donne la priorité à la documentation imprimée. La collecte de documentation en d'autres langues ou sur d'autres supports (documents nativement numériques, archives, sources orales) n'intervient que de façon complémentaire. La

documentation électronique proposée au public est une offre de niche, se proposant comme un recours spécialisé complétant l'offre plus généraliste d'autres établissements. Une attention nouvelle est toutefois portée à l'offre de livres numériques. Une attention sera portée à la limitation du poids des abonnements, en arrêtant la fourniture de certains titres si nécessaire.

1.2. LA POLITIQUE DE TRAITEMENT

La diversité linguistique et la rareté des collections imposent un catalogage complexe, respectant la diversité des écritures et portant une attention particulière au signalement des entités (auteurs, œuvres, mots sujets, provenances) qui jouent un rôle fondamental dans la transition bibliographique.

Une politique de traitement des collections non rétroconverties et des documents entrés par dons contribue également à l'enrichissement du catalogue. Le traitement des fonds arabe (imprimés et manuscrits), arménien, hébreu et japonais est prioritaire. Ce travail s'accompagne de la poursuite du chantier de recotation et de réimplantation des collections précieuses de la Réserve.

La politique de numérisation systématique des fonds de manuscrits orientaux sera poursuivie, avec un objectif d'exhaustivité qui débordera le cadre triennal.

1.3. LA PATRIMONIALISATION DES COLLECTIONS

L'effort porté à la valorisation du corpus de manuscrits moyen-orientaux et des ouvrages imprimés anciens permet de programmer le traitement patrimonial d'une plus grande variété de supports : périodiques anciens, cartes, enregistrements sonores, archives scientifiques. L'importance, la complexité et la diversité de ces fonds exigent de définir des priorités et d'encourager leur prise en charge dans le cadre de projets collaboratifs associant le monde de la recherche. Cette vision d'ensemble répond également aux exigences de formalisation du Code du patrimoine et facilitera l'exploitation de ces fonds pour les usages de la recherche.

Un plan de gestion des collections patrimoniales assurera une information de premier niveau sur les fonds conservés et les sources documentant l'histoire des collections ; il dégagera des chantiers pluriannuels de valorisation de ces collections. Une charte de la conservation précisera les exigences particulières liées à ces supports et la politique de traitement matérielle mise en œuvre.

2. AU CŒUR DE LA SCIENCE OUVERTE

De l'accès ouvert aux publications scientifiques pour une science citoyenne en passant par les humanités numériques, la politique de science ouverte enrichit les services à la recherche.

2.1. VALORISER L'ACCÈS OUVERT AUX PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Le soutien aux modèles économiques de publication assurant un accès ouvert durable et la diversité des modèles éditoriaux, sans recours aux frais d'auteurs, est inscrit dans la politique d'acquisition de ressources numériques. La valorisation des plates-formes d'archives ouvertes et des revues en accès ouvert s'ancre dans une pratique quotidienne du renseignement bibliographique.

En parallèle, la BULAC contribue à favoriser la visibilité de la recherche française dans le domaine des études aréales. Tout d'abord, en poursuivant son soutien en faveur de la place de ce champ de recherche au sein de l'infrastructure *OpenEdition* (partenariat avec la plate-forme Hypotheses, valorisation des carnets aréalistes, promotion et soutien à l'offre éditoriale aréaliste en matière de revues et de livres). Ensuite, en contribuant à la visibilité des chercheurs de ce domaine : constitution de collections thématiques dans HAL-SHS en coordination avec les groupements d'intérêt scientifique (GIS) Asie, Études africaines ou

Moyen-Orient et mondes musulmans ; prise en charge de l'alignement IdHAL et IdRef des auteurs de publications scientifiques. Coordonné par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), ce chantier cible dans un premier temps les identifiants des chercheurs de l'Inalco, avant d'être étendu progressivement aux chercheurs des UMR associant l'Inalco, puis les établissements du GIP et les équipes membres des GIS et GDR aréalistes.

2.2. DES DONNÉES POUR LES HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Une politique de service autour de la donnée sera développée. Dans la continuité des efforts menés pour la qualité du catalogue, elle vise à fournir des jeux de données issus de l'activité de la bibliothèque et à rendre visibles et utiles les avancées de la transition bibliographique, en assurant extractions, alignements et enrichissements.

La numérisation patrimoniale a fait l'objet d'expérimentations de reconnaissance optique des écritures manuscrites non latines qui pourront être poursuivies et étendues, assurant la mise à disposition de transcriptions ouvrant la voie à des publications enrichies et de modèles d'entraînement pour la gestion des écritures non latines par les moteurs d'HTR/OCR.

Sans se circonscrire à ses collections, la BULAC peut suggérer des outils pour la constitution et l'analyse des corpus, accompagner le travail de constitution de thesaurus multilingues en assurant l'alignement sur les référentiels nationaux.

2.3. DES OUTILS LIBRES AU SERVICE DU PLUS GRAND NOMBRE

L'offre de formation poursuivra sa diversification en s'adressant à tous les niveaux d'enseignement et pour couvrir tous les champs de la gestion de l'information et des usages numériques.

La politique d'appui sur des technologies informatiques libres et ouvertes sera poursuivie toutes les fois où cela est possible, les développements administrés en interne et les ressources hébergées par l'établissement seront favorisés. L'activité dévolue au développement de logiciels libres professionnels (reversement et documentation d'outils développés en interne, implication dans les communautés d'utilisateurs, publication des codes sources) sera poursuivie. Ce développement du système d'information implique de programmer le renouvellement de l'infrastructure de serveurs à l'horizon 2025.

La contribution au développement du SIGB Koha et le passage de l'outil de gestion de bibliothèque numérique Omeka à Omeka-S feront l'objet d'une attention particulière, notamment pour assurer la mise en œuvre des fonctionnalités liées à la transition bibliographique.

Un effort accru est attendu dans le domaine de la production et de l'exposition de données de pilotage et d'activité en format ouvert, articulées avec des outils de visualisation.

2.4. RAPPROCHER LA RECHERCHE ET LA CITÉ

La valorisation de la recherche en études aréales auprès du grand public guide l'action culturelle. Les médias numériques (site web, audiovisuel, carnet de recherche), l'accueil d'événements (salles de formations modulables pour ateliers, auditorium) et les espaces d'exposition servent à prolonger le travail des chercheurs pour les rendre accessibles au plus grand nombre, grâce à des formats diversifiés.

La science participative sera encouragée, mettant à disposition les ressources documentaires et les espaces de la bibliothèque pour contribuer à l'enrichissement multilingue des outils de *Wikipedia* ou organiser des *hackathons* autour des collections numérisées.

La rédaction d'une charte de la médiation actualisera la charte de l'action culturelle, formalisée à l'ouverture de la BULAC en 2011, en l'élargissant à l'ensemble des missions de médiation scientifique et culturelle. Elle contribuera à améliorer la lisibilité des différents services proposés.

3. À LA RENCONTRE DE TOUS LES PUBLICS

L'offre de service de l'établissement s'appuie sur des salles de lectures spacieuses, aux horaires larges, accessibles au plus grand nombre, dont l'équipement, à dix ans de l'ouverture, peut encore se diversifier.

3.1. FAIRE VIVRE LE LIBRE ACCÈS

La refonte de l'offre documentaire proposée en libre accès dans les salles de lecture s'inscrit dans un chantier au long cours. Il vise à faire mieux correspondre l'offre avec les pratiques des usagers, les thématiques développées par la recherche, la production éditoriale et les besoins de l'enseignement. L'accès à une documentation récente sera privilégiée, assurant une gestion dynamique de la circulation des collections entre salles et magasins. Les thématiques transversales seront plus lisibles et plus présentes, ainsi que la documentation générale proposée au niveau des grands ensembles régionaux. Une simplification de la classification et une révision des implantations pourront être mises en œuvre. La réflexion menée dans ce cadre guidera le travail d'actualisation de la charte documentaire.

3.2. RENFORCER ET DIVERSIFIER L'ACCUEIL

Au sein des salles de lecture, un système de réservation d'espaces offre un haut niveau de service aux étudiants des établissements du GIP et à l'ensemble des enseignants-chercheurs. Mis en place il y a dix ans, celui-ci doit évoluer pour tenir compte de l'obsolescence de son infrastructure, améliorer l'ergonomie du service et assurer une adaptation du système aux usages. En mezzanine, l'amélioration du confort de l'environnement d'auto-formation en langues et le rétablissement d'un espace de consultation audio-visuel méritent d'être envisagés.

À l'extrémité du bâtiment, un espace de 200 m², pour l'instant brut, offre la perspective de nouvelles formes d'accueil dans le cadre d'un projet d'aménagement conjoint avec l'Inalco. Tiers-lieu polyvalent, associant convivialité et restauration, la pointe Cantagrel offrira un espace supplémentaire aux étudiants, mais sera aussi un lieu de rencontre ouvert sur la ville, propice à de nouvelles formes d'action culturelle et de médiation scientifique.

4. TRAVAILLER EN RÉSEAU

La mise en œuvre de ces chantiers s'inscrit dans une logique de partenariats.

4.1. AU SEIN DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

La BULAC maintient son offre de services en matière d'informatique documentaire et d'accueil de collections pour les membres fondateurs du GIP, ainsi qu'un niveau de services élevé pour leurs étudiants, chercheurs et enseignants.

La perspective d'un renouvellement ou d'une transformation du GIP en 2024 sera l'occasion de remettre encore une fois sur le métier le statut de la BULAC, avec une évolution éventuelle de la participation financière et documentaire des membres à son activité.

4.2. LA BULAC DANS SON ENVIRONNEMENT FRANCILIEN

La recomposition du paysage documentaire parisien modifie l'offre dans le domaine des études aréales : Grand établissement documentaire du Campus Condorcet, reconfiguration de La contemporaine, reconstruction de l'Institut des civilisations du

Collège de France, réaménagement des collections de la Maison de l'Asie, ouverture du campus Nation, évolution de la politique d'établissement de la BnF. Ce contexte invite à actualiser la carte documentaire élaborée en 2004 pour redéfinir les partages documentaires, en prenant en compte les pratiques d'acquisition de documentation vernaculaire et d'accès aux ressources numériques. Cette coopération peut également passer par un rapprochement dans le domaine de l'action culturelle, en imaginant des programmations s'étendant sur plusieurs sites.

4.3. PROGRAMMES ET OPÉRATEURS NATIONAUX

La montée en puissance de services proposés par la BULAC s'appuie naturellement sur les opérateurs nationaux. L'ABES au premier chef, en participant autant que de besoin aux groupes de travail nécessaires pour prendre en compte les enjeux de la translittération des écritures non latines, du catalogage des documents anciens non occidentaux et du traitement des entités plurilingues et multi-culturelles dans les chantiers de la transition bibliographique.

Le développement des humanités numériques et de la science ouverte embrasse les outils et les infrastructures mis en place par l'UMS Persée et la TGIR Huma-Num. S'il est validé au début de l'année 2022, le projet de consortium HumaNum DISTAM (*Digital Studies Africa Asia Middle-East*) dédié au développement des humanités numériques pour la recherche sur les mondes africains, asiatiques et moyen-orientaux associera la BULAC et les GIS Asie, Études africaines et Moyen-Orient et mondes musulmans à une quarantaine d'équipes de recherche. Il pourrait ouvrir de nouvelles perspectives de travail pour associer les compétences de l'information scientifique et technique et les équipes de la recherche (ressources numériques, compétences en matière de manipulation des données, collaborations avec des projets, enrichissement des référentiels de l'ABES).

Le travail avec les GIS aréalistes permet de mieux identifier les attentes des réseaux de chercheurs. La BULAC s'efforce de les faire converger avec les initiatives des établissements documentaires coordonnées par le GIS CollEx-Persée. Le développement des études aréales peut ainsi tirer profit de l'enrichissement de la cartographie des collections, des projets de valorisation thématique des ressources patrimoniales pour des terrains de recherche particuliers ou du développement d'outils d'humanités numériques appliqués aux écritures non latines. Le travail de valorisation entamé autour des ressources maghrébines servira de pilote. La cartographie des acquisitions documentaires courantes en langues non-occidentales, la poursuite des plans de conservation partagés de périodiques et les projets de numérisation croisée de corpus sont à encourager dans ce cadre.

L'accompagnement de l'outil de gestion des chaînes de numérisation NumaHOP, développé conjointement avec la bibliothèque Sainte-Geneviève et Science Po, prendra une ampleur nouvelle : partenariat avec le GIS CollEx-Persée et l'UMS Persée, constitution et structuration d'une communauté d'utilisateurs assurant la pérennité du logiciel.

4.4. À L'INTERNATIONAL

La consolidation des pratiques d'acquisition de documentation étrangère passe par le développement de partenariats locaux, notamment en Asie. Ces derniers sont nécessaires pour fidéliser des fournisseurs de documents pour les domaines géo-linguistique à entretien non permanent. Un renforcement de la collaboration avec l'ÉFEO permettra d'explorer cette piste. La négociation de ressources électroniques de niche passe également par la constitution de cadres de négociation *ad hoc* avec des partenaires européens : les initiatives exploratoires menées dans le domaine des ressources japonaises et chinoises sont à consolider et à élargir à d'autres territoires.

Les bibliothécaires aréalistes européens resteront des sources d'inspiration et de coordination essentielles pour guider la politique de l'établissement, par l'intermédiaire de son conseil scientifique ou dans le cadre des associations professionnelles internationales.

ANNEXE 1. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

PRÉVISIONS DE DÉPENSES DIRECTES 2022-2024

	2022	2023	2024	TOTAL
Fonctionnement	2 523 884,00 €	2 523 884,00 €	2 523 884,00 €	7 571 652 €
Personnels	1 650 798,00 €	1 650 798,00 €	1 650 798,00 €	4 952 394,00 €
Investissement	849 968,00 €	377 882,00 €	377 882,00 €	1 605 732,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	5 024 650,00 €	4 552 564,00 €	4 552 564,00 €	14 129 778,00 €

PRÉVISIONS DE RECETTES DIRECTES 2022-2024

	2022	2023	2024	TOTAL
Subvention pour charges de service public	3 212 595,00 €	3 212 595,00 €	3 212 595,00 €	9 637 785,00 €
Autres financements publics	77 374,00 €	77 374,00 €	77 374,00 €	232 122,00 €
Recettes propres	1 262 595,00 €	1 262 595,00 €	1 262 595,00 €	3 787 785,00 €
Prélèvement sur le fonds de roulement	472 086,00 €			472 086,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	5 024 650,00 €	4 552 564,00 €	4 552 564,00 €	14 129 778,00 €

ANNEXE 2. PARTICIPATION DES MEMBRES DU GIP

	2022	2023	2024
CNRS	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
EFEO	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
EHESS	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
EPHE	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
INALCO	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Université Paris I	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Université Paris III	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
Sorbonne Université	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
Université de Paris	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €

ANNEXE 3. PRÉVISIONS D'EFFECTIFS

	2022	2023	2024
TITULAIRES (en ETP)	57,00	57,00	57,00
Filière bibliothèques	45,00	45,00	45,00
Conservateur général	2,00	2,00	2,00
Conservateur	14,00	14,00	14,00
Bibliothécaire	7,00	7,00	7,00
BIBAS	8,00	8,00	8,00
Magasinier	13,00	13,00	13,00
Filière ITRF	8,00	8,00	8,00
Ingénieur d'études BAP E (informatique)	2,00	2,00	2,00
Ingénieur d'études BAP F (Culture, communication, production et diffusion des savoirs)	5,00	5,00	5,00
Ingénieur d'études BAP J (administration)	1,00	1,00	1,00
Filière AENES	4,00	4,00	4,00
Attaché d'administration ENES	1,00	1,00	1,00
Secrétaire administratif ENES	1,00	1,00	1,00
Adjoint administratif ENES	2,00	2,00	2,00
CONTRACTUELS SUR BUDGET PROPRE (EN ETP)	28,82	28,82	28,82
Catégorie A	13,50	13,50	13,50
Catégorie B	10,32	10,32	10,32
Catégorie C	5,00	5,00	5,00
CONTRACTUELS ÉTUDIANTS SUR BUDGET DE FONCTIONNEMENT (EN ETP)	7,14	7,14	7,14
TOTAL GÉNÉRAL ETP	92,96	92,96	92,96

Prévisions faites hors effectifs DTB affectés par l'Inalco et hors recrutements sur subventions fléchées.